

LE COMMISSAIRE À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE A "HORIZONS" Mise en place des bases d'un système fiable de gestion des crises Perspective de consolidation et de développement des acquis

La Mauritanie a connu cette année un déficit aigu et une diminution alarmante de ses stocks alimentaires avant même le début de la saison de soudure qui s'annonce doré et déjà critique. Cette situation est la conséquence logique de la mauvaise pluviométrie enregistrée et de la désastreuse invasion acridienne sans précédent que le pays a vécu cette année. Pour faire face à cette situation, le gouvernement a pris très tôt des dispositions urgentes pour combler le déficit constaté. Il a, dans ce contexte, lancé un appel d'urgence aux pays frères et amis et à ses partenaires au développement pour l'aider à parer à la situation. Il a été également décidé que le Commissaire à la Sécurité Alimentaire se rende dès le début de l'année à l'intérieur du pays pour s'informer sur place sur la situation alimentaire des populations, notamment rurales, en vue de prendre les dispositions qui s'imposent. A la veille de cette mission, Horizons a réalisé l'interview suivante avec le Commissaire à la Sécurité Alimentaire, M. Hamoud Ould Ely qui a dressé un état des lieux de la situation de la sécurité alimentaire du pays, les réalisations et les perspectives.

HORIZONS : La Mauritanie connaît cette année une situation alimentaire difficile. Quel plan d'action le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) compte-t-il mettre en œuvre pour y faire face?

Hamoud Ould Ely : Comme vous l'avez souligné, notre pays connaît cette année une situation alimentaire difficile suite au mauvais hivernage et à l'invasion acridienne sans précédent qui a détruit les cultures et causé des dégâts importants sur les pâturages.

En guise d'illustration, la production agricole est estimée cette année à 73.000 Tonnes ce qui équivaut à son niveau le plus bas depuis plusieurs années.

L'évaluation menée en octobre par l'Observatoire à la Sécurité Alimentaire a doré et déjà identifié 173 sur 193 communes rurales, comme zones vulnérables pour l'année en cours.

Pour faire face à cette situation, le CSA a élaboré un ambitieux plan d'action qui comporte trois volets :

1. Secours :

Ce volet vise à apporter une assistance alimentaire gratuite aux populations nécessiteuses dans les zones jugées vulnérables durant une période de 5 mois, de Mars à Juillet 2005, en milieu rural et 2 mois, d'Avril à Mai, en milieu urbain sous forme de distributions gratuites et de

mise en place des banques de céréales. Ce volet portera sur un tonnage global de 53.000 tonnes.

2. Redressement :

Ce volet vise la création et la réhabilitation des infrastructures de production à travers une approche (Vivres Contre Travail) destinée à fixer les populations dans leur terroir et à les faire renouer avec l'esprit de travail et de production.

Cette intervention portera sur 12.000 tonnes de blé, 960 tonnes de légumineuses, 480 tonnes d'huile et 120 tonnes de sel iodé.

3. Nutrition :

L'objectif de ce volet est d'apporter une assistance nutritionnelle aux enfants malnutris de 0 à 5 ans et d'encourager la fréquentation scolaire des filles. Il est prévu, dans ce cadre, l'ouverture de 323 centres de nutrition à travers le pays.

4. Développement à la Base :

En plus de l'intervention humanitaire programmée, le CSA compte, cette année, renforcer et diversifier son action dans le domaine de développement à la base.

Suivi régulier de l'évolution de la situation alimentaire des populations

Cette action se réalisera à travers :
 - La mise en œuvre de 256 micro-projets dans les domaines de la création d'infrastructures hydro-agricoles, la protection de l'environnement et la promotion de projets généra-



teurs de revenus.

- La réalisation d'une opération test de quatre pôles de développement à ancrage communal dans les localités de Djonaba, N'Beika, Mederdra et Ouadane.

Ces actions devront débiter en mars prochain, avec des périodes de couverture notamment pour les distributions gratuites variant entre deux mois à cinq mois selon les degrés de vulnérabilité des zones bénéficiaires.

Parallèlement à ces dispositifs opérationnels, le CSA continuera par le biais de son système d'alerte précoce, à suivre de près l'évolution de

la situation alimentaire des populations afin de prendre les mesures nécessaires pour faire face à toute dégradation de la situation.

Dans ce cadre, je compte me rendre dans toutes les wilayas en vue de m'enquérir personnellement de la situation alimentaire de nos populations. Ce périple débutera cette semaine par la wilaya du Tagant.

HORIZONS : Comment évaluez-vous le déficit alimentaire cette année et quels sont les résultats de l'appel d'urgence lancé par notre pays à la Communauté Internationale?

Hamoud Ould Ely : Lors de sa session du 14 novembre 2004, le Comité de programmation alimentaire a estimé le déficit alimentaire prévisionnel pour l'année en cours à 187.000 tonnes. Au cours de la même réunion les besoins en aide d'urgence ont été estimés à 111.668 tonnes de produits alimentaires (céréales et produits complémentaires).

Sur cette base, le Gouvernement a lancé le 23 novembre 2004 un appel à l'aide internationale en vue de la fourniture des besoins de l'aide d'urgence.

Mise en œuvre d'un Programme d'Intervention Prolongée de Secours et de Redressement

Cet appel a eu des échos favorables au niveau de l'ensemble de nos partenaires qui se sont mobilisés pour apporter les appuis nécessaires aux efforts du Gouvernement.

Actuellement, nous avons enregistré des annonces d'aide à hauteur de 47.000 tonnes de produits alimentaires. Il faut citer parmi ces donateurs le PAM (31.560 tonnes), l'Union Européenne (15.000 tonnes), la coopération italienne (2000 tonnes). Je suis persuadé que grâce au climat de confiance dont bénéficie notre pays, l'élan de solidarité de nos partenaires continuera à se développer.

HORIZONS : Vous avez signé récemment un accord avec le

Programme Alimentaire Mondial (PAM) qu'en attendez-vous?

Hamoud Ould Ely : Notre pays a signé un accord avec le PAM pour la mise en œuvre d'un Programme d'Intervention Prolongée de Secours et de Redressement (IPSR) pour un coût total de 20.069.917 dollars et une durée de trois ans couvrant la période de 2005 à 2008 et portant sur une programmation de distribution de 32.131 tonnes de produits alimentaires à raison d'une moyenne de 10.000 tonnes par an.

Il est attendu que ce programme puisse :

- Accroître la capacité de gérer les chocs et subvenir aux besoins alimentaires essentiels;
- Améliorer la disponibilité et l'accessibilité des denrées alimentaires pendant la période de soudure pour les catégories les plus vulnérables.

Réalisation d'une opération test de quatre pôles de développement à ancrage communal

Une première révision budgétaire de ce programme va permettre à notre pays de bénéficier pour l'année en cours de 31.600 tonnes de produits alimentaires au lieu des 10.000 tonnes programmées, qui seront distribuées au profit de 400.000 personnes dans 74 communes.

En plus de cette intervention, il faut souligner que sur les ressources du programme pays financé par le PAM (10.000 tonnes de produits alimentaires) seront distribuées pour l'année en cours à travers des actions de vivres contre travail (VCT).

HORIZONS : Vous avez rencontré ces derniers temps à Bruxelles des responsables de l'Union Européenne. Quels en sont les résultats?

Hamoud Ould Ely : Effectivement, je viens d'effectuer une visite de travail auprès des autorités de la Commission Européenne, au cours de laquelle j'ai eu des entretiens fructueux avec les responsables de la sécurité alimentaire et du développement qui ont permis de faire le

point sur la coopération dans le domaine de la sécurité alimentaire entre notre Pays et l'Union Européenne.

Cette visite m'a permis également de sensibiliser les Autorités Européennes sur la situation alimentaire du Pays consécutive au mauvais hivernage et à l'invasion acridienne.

A l'issue de cette visite, l'Union Européenne a octroyé à notre Pays une aide d'urgence d'environ 15.000 tonnes de blé qui seront distribuées gratuitement aux populations nécessiteuses à l'intérieur du Pays.

Le partenaire européen a exprimé sa satisfaction pour les efforts entrepris par le Gouvernement en vue d'améliorer la capacité nationale de prévention et de gestion des crises alimentaires et affirmé sa volonté de continuer à appuyer ses efforts.

Je rappelle, dans ce cadre, que l'Union Européenne met en œuvre avec le CSA depuis quelques années un vaste Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PACSA) qui a permis de jeter les bases d'un système fiable de gestion des crises (Observatoire de la Sécurité Alimentaire, Stock National de Sécurité Alimentaire, Cadre d'Organisation des Secours d'Urgence, etc.).

Ce programme s'achevant en juin 2005, il a été convenu avec l'Union Européenne d'entamer dès à présent la réflexion en vue de lui trouver une perspective pour consolider les acquis et les développer.

Une première ébauche de cette réflexion devra pouvoir se concrétiser dans le cadre de l'atelier sur "le bilan et les perspectives de la sécurité alimentaire en Mauritanie" qui est programmé pour la première quinzaine de mai et qui sera une occasion de faire un échange entre tous les partenaires autour de l'ensemble des thématiques liées à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté en général.

Je saisis cette occasion pour remercier l'ensemble de nos partenaires pour les appuis constants qu'ils ne cessent d'apporter à notre pays en vue de faire face aux situations d'urgence et aux multiples défis de la sécurité alimentaire que notre gouvernement continue de gérer avec détermination sous la direction clairvoyante du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya.

Propos recueillis par Mammaou Ould El Moctar

COLLOQUE

LA MAURITANIE AUJOURD'HUI

Un pays qui progresse sans cesse vers plus de démocratie

Un colloque sous le thème "La Mauritanie Aujourd'hui" vient d'être organisé à l'Université de la Sorbonne à Paris par l'Observatoire des Relations Internationales du Développement et de la Francophonie (CORIDF) de l'Université René Descartes Paris V et l'Association DEFI.

Le colloque a été ouvert par M. Pierre Mesmer ancien Premier ministre français, chancelier de l'Institut de France et membre de l'Académie française en présence d'importantes personnalités politiques, d'éminents intellectuels et scientifiques dont, côté mauritanien, notre Ambassadeur en France M. Sidi Mohamed Ould Boubacar, notre Ambassadeur à l'UNESCO, son Excellence M. Mohamed Ould Mohamed Ali, et le Consul Général de Mauritanie à Paris M. Diagana Moussa, et du côté français, deux anciens ministres Jacques Hogard et Jacques Godfrain, le Pr. Edmond Jouve, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-mer, en plus d'un parterre d'hommes politiques, de penseurs et chercheurs, de scientifiques et d'hommes d'affaires de la capitale française.

La cérémonie d'ouverture du colloque a été présidée par M. Pierre Mesmer qui s'est remémoré quelques uns de ses souvenirs de la Mauritanie dans les années 50, en louant l'esprit d'ouverture et de tolérance du peuple mauritanien.

Deux anciens ministres français, Jacques Hogard et Jacques Godfrain, mais aussi le Pr. Edmond Jouve ont souligné l'importance de ce colloque dans la sensibilisation du public français en particulier et européen en général sur les grandes mutations qu'a connu la Mauritanie au cours des dernières décennies et qui en ont fait un exemple réussi de pratique démocratique, de tolérance et d'un pays qui avance sûrement dans la voie du développement et son insertion dans le mouvement de la mondialisation.

L'ancien ministre français Jacques Godfrain a réaffirmé la place de la Mauritanie dans le dialogue euro-méditerranéen et son rôle vital et actif dans les espaces africain, arabe et mondial.

Une démocratie qui tient compte

de l'évolution politique, des exigences de la modernité et des



exigences de la modernité et des Droits de l'Homme

Le colloque a été marqué par quatre conférences complémentaires. La première a porté sur l'expérience démocratique en Mauritanie présentée par le Professeur Mohamed El Hacem Ould Ebbat ; la seconde sur l'Etat de Droit et les droits de l'Homme en Mauritanie présentée par le Professeur Bal Mohamed El Habib ; la troisième sur l'Islam en Mauritanie : un modèle d'ouverture et de tolérance présentée par l'Erudit Hamden Ould Tah. La quatrième conférence portait sur la coopération entre la France et la Mauritanie et a été présentée par le Professeur Edmond Jouve.

Après avoir évoqué la spécificité de la démocratie mauritanienne dont la première source d'inspiration est l'Islam, tout en tenant compte de l'évolution politique, des

Droits de l'Homme qui caractérisent le monde d'aujourd'hui, les conférenciers ont été unanimes à reconnaître la sagesse de l'artisan de cette démocratie, le Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, sagesse qui a permis de prémunir notre pays contre les affres et les problèmes consécutifs aux transitions démocratiques brutales et à la contamination de l'extrémisme qui ont affecté plusieurs pays du continent.

Par conséquent, ont conclu les conférenciers, la Mauritanie peut-être aujourd'hui considérée comme un modèle réussi de pluralisme démocratique respectant les spécificités du peuple mauritanien et fondé sur la séparation des pouvoirs, le respect des Droits de l'Homme en dotant le peuple mauritanien des moyens de son émancipation et de sa libération des chaînes de l'igno-

rance, de la privation, du suivisme et de la déviation.

La Mauritanie peut-être aujourd'hui considérée comme un modèle réussi de pluralisme démocratique

Après les interventions des conférenciers, le débat a été ouvert à un public hétérogène représentant les différents courants politiques et scientifiques de la capitale des Lumières.

Les intervenants se sont félicités de l'indépendance de la justice en Mauritanie, en la qualifiant de pilier essentiel de la Démocratie et des Droits de l'Homme. Ils ont également indiqué qu'ils ont été impressionnés par la spécificité du modèle mauritanien et sa conception de l'Islam, caractérisée par la bonne compréhension de cette Sainte Religion et ses rapports avec les autres religions révélées mais aussi en ce que l'Islam prône la paix, le dialogue et la tolérance.

A la fin du colloque, les participants ont été invités à un dîner au Palais du Luxembourg, siège du Sénat français. Ce dîner a été marqué par un échange de discours entre notre Ambassadeur en France, Son Excellence M. Sidi Mohamed Ould Boubacar et M. Edmond Jouve, au nom de Madame Paulette Brispierre, membre du Sénat et chargée des relations avec la Mauritanie.

Dans son discours, M. Edmond Jouve a déclaré : "Catalyseur de dialogue, animateur d'échange et insaisissable organisateur de concertation, le Sénat, depuis toujours, entretient des relations particulières avec la Mauritanie ainsi que de nombreux partenariats de réflexions et de projets. Les conclusions du Colloque organisé aujourd'hui (NDLR, 4 février 2005) nous ont permis de constater, grâce à la richesse des débats et à la qualité du rassemblement réuni, l'importance de ce partenariat, mais surtout ses orientations pour l'avenir. Votre présence nombreuse témoigne de votre intérêt à voir ce pays, qui me tient particulièrement à cœur, tenir la place qu'il mérite en Afrique et accélérer son développement. Ce colloque nous aura permis d'avancer dans la connaissance de nos priorités, la

diversité des compétences et des expériences, comme il nous a donné l'occasion d'y voir plus clair dans notre volonté d'articuler les logiques d'aménagement, de développement économique et de stabilisation.

Le Président Jacques Chirac avait réaffirmé récemment à Monsieur le Président Taya combien la Mauritanie était pour la France un partenaire important. Il l'a encouragé à poursuivre sans relâche le cours des réformes annoncées à Kiffa, en juillet dernier.

Il faut se féliciter du rôle que joue la Mauritanie pour le rétablissement de la paix et de la sécurité en Afrique, et notamment à travers l'envoi d'un contingent d'observateurs militaires au Darfour et d'éléments importants de la force de protection civile."

Prenant la parole à son tour, notre Ambassadeur à Paris, Son Excellence M. Sidi Mohamed Ould Boubacar s'est d'abord félicité du succès de cette table ronde, qui est la deuxième organisée sur la Mauritanie, succès attesté par la qualité de la présence et des communications qui ont été présentées et qui ont permis à l'ensemble des participants d'avoir une idée précise de l'évolution politique, sociale, culturelle et économique de notre pays, et notamment sur cette question importante de Démocratie et des Droits de l'Homme en Mauritanie.

Notre Ambassadeur à Paris a ensuite ajouté que la qualité des débats qui ont suivi, a donné la preuve que la Mauritanie est aujourd'hui une démocratie majeure et qu'il n'est pas besoin de souligner, ce soir, que les intervenants ont salué de façon unanime le verdict que la Cour Criminelle du Trarza a rendu récemment et qui a été, une autre preuve de la transparence et de l'indépendance de notre appareil judiciaire.

La Mauritanie est aujourd'hui une démocratie majeure

"Je voudrais encore remercier et partager avec vous l'excellence du niveau de la coopération entre la France et la Mauritanie. Les rap-

ports qui existent entre nos deux pays, et particulièrement entre nos deux chefs d'Etat, le Président Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya et le Président Jacques Chirac sont les meilleurs gages de la poursuite et du renforcement de cette coopération" a dit M. Sidi Mohamed Ould Boubacar.

Sur les conclusions de ce colloque et les impressions des participants sur notre pays, ses institutions et ses caractéristiques, nous avons recueillis les témoignages suivants :

PIERRE MESMER, ancien Premier ministre français, chancelier de l'Institut de France et membre de l'Académie Française

"Je crois qu'il faut faire une constatation, c'est que jamais un mauritanien n'a été impliqué dans un acte terroriste ou dans une association préparant des actes terroristes. C'est quand même tout à fait caractéristique de l'Islam mauritanien".

BERNARD VALETTE, Parti Socialiste français et Vice-président de la Région Centre

"C'est une découverte. Pas une découverte totale, parce que je savais que la Mauritanie était un pays de grande démocratie, libre et vivante, mais en même temps, il y a eu un débat très riche sur : d'où vient la Mauritanie en matière de droit, en matière d'obligations des uns et des autres. Et en cela, je trouve que la constitution qui a été adoptée depuis plus de dix ans est une constitution très équilibrée, qui garantit le droit de chacun, des hommes comme des femmes et qui permet à cette démocratie de se développer plus vite. Je vois que le débat était très important, car il a permis une confrontation d'idées qui n'étaient pas contradictoires d'ailleurs mais complémentaires les unes des autres et qui permettent d'enrichir la consti-

